



AUTOUR
DES RYTHMES
ACTUELS

POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Madame, Monsieur

représentant·e légal·e de la structure

ne pourra être présent·e à **l'Assemblée Générale de l'ARA** le 24 SEPTEMBRE 2020

et donne pouvoir à

afin de la/le représenter lors de cette assemblée (3 procurations maximum par adhérent).

Fait à, le

Signature :

Talon à remettre à l'accueil de l'ARA avant le 24 Septembre 2020

ou à la personne désignée pour vous représenter.



AUTOUR
DES RYTHMES
ACTUELS

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur

représentant·e légal·e de la structure

présente sa candidature à l'élection au sein du **Conseil d'Administration de l'ARA**.

Fait à, le

Signature :

Talon à remettre à l'accueil de l'ARA avant le 24 Septembre 2020

ou à la personne désignée pour vous représenter.